



Pessac le 1<sup>er</sup> juillet 2011

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS  
DES QUARTIERS ET COMITES DE  
BIENFAISANCE ET FÊTES  
**Groupement déclaré sous le n°3240**  
**Agréé protection de l'environnement**

Siège social : Moulin de Noës  
46 rue Laurenson 33600 PESSAC

✉ 17 avenue André Danglade

☎ 05 56 45 55 51

[www.federation-quartiers-pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com)

Courriel : [federation@federation-quartiers-pessac.com](mailto:federation@federation-quartiers-pessac.com)

Monsieur le Maire de Pessac  
MAIRIE DE PESSAC  
Place de la 5<sup>ème</sup> République  
33604 PESSAC CEDEX

~~~~~  
Objet : *Dossier de sauvegarde et d'usage de la villa « Clément V »* (FscqP-2011-018)  
~~~~~

***Monsieur le Maire,***

La Ville de Pessac a préempté en 2007 la villa « Clément V », située rue Eugène et Marc Dulout face à la voie ferrée Bordeaux - Arcachon, dans un but de préservation patrimoniale. Cette propriété a été bâtie à la fin des années 1870 dans le style d'un chalet à armature bois de type arcachonnais présentant des caractéristiques exceptionnelles avec ses mémorables boiseries, menuiseries, huisseries et ferronneries...

Il est proposé de réhabiliter cette bâtisse comme un élément urbain original et remarquable du Centre - Ville dans le but, notamment, d'y faire un pôle de ressources numérisées concernant l'ensemble de la mémoire du patrimoine de Pessac.

Le dossier qui vous est adressé donne, appuyé de quelques documents et photos, des détails sur l'historique, la présentation et l'affectation possible du lieu.

Je vous prie d'examiner ces propositions, dans un premier temps, de sauvegarde du bâtiment et, dans un deuxième temps, de remise en état pour y créer le pôle de ressources précité.

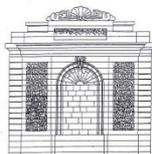
Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

**D. LESTYNEK**

*Destinataire* : cf. supra 1ex. (fdVillaClémentVMair2011)

*Copies* : Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666